



Communiqué de presse
Dieppe, le 15 juin 2026

Parc Éolien en mer Dieppe Le Tréport

Un fonds de 5 millions d'euros pour accompagner l'avenir de la pêche

Alors que le parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport est entré dans une phase majeure de sa construction avec l'installation des premières éoliennes, EMDT confirme son engagement aux côtés des professionnels de la mer avec un Fonds d'accompagnement à la pêche durable doté de 5 millions d'euros. Une nouvelle réunion du Comité d'Orientation et de Suivi (COS), a eu lieu le 13 mai dernier.

Pensé en concertation avec les Comités régionaux des pêches de Normandie et des Hauts-de-France, ce dispositif a pour vocation à soutenir des projets collectifs portés par les acteurs de la filière. Modernisation des équipements, innovation, valorisation des produits de la mer, amélioration des conditions de travail ou encore transition vers des pratiques plus durables. Le fonds a vocation à accompagner les initiatives qui renforceront la durabilité et la compétitivité de la pêche sur le long terme.

Ce fonds traduit une ambition large qui consiste à faire de la coexistence entre énergies marines renouvelables et pêche professionnelle un levier de développement pour le territoire de Dieppe et du Tréport qui accueille le parc et pour les pêcheurs qui cohabitent avec celui-ci.

Unique en France par son ampleur et sa gouvernance partagée avec les représentants de la pêche de Normandie et des Hauts de France, ce dispositif illustre la volonté d'inscrire le dialogue avec les professionnels dans la durée et de soutenir notamment les mutations de la filière pêche.

4 projets déjà accompagnés

Lors de la réunion du COS (Comité d'Orientation et de Suivi) qui s'est tenue en mai, il a été notamment rappelé que le soutien à quatre projets était d'ores et déjà validé, totalisant 630 000€ d'aide.

Le premier soutien du fonds concerne le projet de vestiaire flottant de la SNSM qui consiste en la mise en place d'un conteneur flottant dans le port de Dieppe qui sert de vestiaire aux équipiers de la SNSM. Ce projet a été financé à hauteur de 50 000€

Le projet FRIGO porté par la Régie du port de Dieppe actuellement en cours consiste à rénover les frigos de la criée de Dieppe, un équipement central et stratégique pour la filière coquille Saint-Jacques. Le Fonds pêche durable soutient ce projet à hauteur de 400 000€.

Le projet « COBACO » porté par le CRPMEM Normandie dédié à la réalisation de campagnes de prospection des gisements de coquilles Saint Jacques au large de la Seine-Maritime sur les gisements de bande côtière a reçu un financement de 170 000€.

Enfin, le projet Innovation Bleue porté par le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) et GALPA (Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture) prévoyant l'organisation d'un voyage d'étude afin d'observer les méthodes de pêche de l'araignée de mer au casier en Norvège pour développer une nouvelle filière de pêche à Dieppe a reçu un financement de 13 000€.

D'autres projets devraient être financés dans les prochains mois.



©EMDT

Éoliennes en mer Dieppe Le Tréport

SAS au capital de 31 436 000,00 € - Siège social : 1 quai de l'avenir 76200 Dieppe
SIRET : 798 378 683 00022

contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr - 02.73.54.10.06



©EMDT

Yannick Raymond, Directeur de l'action territoriale et environnement d'EMDT :

« Les 4 premiers projets soutenus montrent que notre engagement aux côtés des professionnels de la pêche se traduit déjà par des actions concrètes et déterminantes pour la pêche au sein des territoires de Dieppe et du Tréport. Avec ce fonds, notre ambition est d'accompagner durablement les initiatives qui feront vivre et évoluer la filière pêche sur notre littoral. »



Filiale d'Ocean Winds, la société **Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport** (EMDT) a remporté en juin 2014 l'appel d'offres lancé par l'État français pour le développement du parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport.

Le parc sera constitué de 62 éoliennes et alimentera à partir de fin 2026 près de 850 000 personnes par an en électricité durable, soit plus des 2/3 de la population de la Seine-Maritime.



Né d'une alliance stratégique entre EDP Renewables et ENGIE, **Ocean Winds** développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens en mer partout dans le monde. **Ocean Winds** augmente chaque jour sa capacité brute en générant de l'énergie propre pour des millions de foyers et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

En France, Ocean Winds est présent à travers deux parcs éoliens en mer en exploitation, les Îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN), mis en service en juin 2026 et les Éoliennes Flottantes du Golfe du Lion (EFGL), un projet actuellement en construction, Dieppe Le Tréport (EMDT), ainsi qu'un projet en développement, Éoliennes Flottantes Occitanie (EFLO), remporté en décembre 2024 dans le cadre de l'appel d'offres A06.

Contact presse

Éric Bonté

06 27 01 32 64

contact@ebconseil.org

Éoliennes en mer Dieppe Le Tréport

SAS au capital de 31 436 000,00 € - Siège social : 1 quai de l'avenir 76200 Dieppe
SIRET : 798 378 683 00022

contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr - 02.73.54.10.06